

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE BORDEAUX

Vu le code de l'éducation et notamment son article L. 712-2 ;

Vu les statuts de l'université de Bordeaux ;

Vu les statuts du Collège des écoles doctorales ;

Vu les statuts de l'école doctorale Entreprise, Économie, Société ;

Vu la candidature de Madame Catherine VIOT ;

Vu le procès-verbal du conseil de l'École doctorale Entreprise, Économie, Société en date du 01/12/2025 ;

Vu l'avis du conseil de l'École doctorale Entreprise, Économie, Société en date du 01/12/2025 relatif à la candidature de Madame Catherine VIOT au poste de directrice Adjointe de l'École doctorale Entreprise, Économie, Société ;

Considérant que la directrice Adjointe de l'École doctorale Entreprise, Économie, Société ; est nommé par le président de l'université de Bordeaux après avis du conseil de 01/12/2025 ;

DÉCIDE

Article 1 : Nomination

Madame Catherine VIOT est nommée directrice adjointe de l'École doctorale Entreprise, Économie, Société.

Article 2 : Durée du mandat

Son mandat est d'une durée de 4 ans.

Cette nomination prend effet à compter du 01/12/2025 et prendra fin le 30/11/2029.

Article 3 : Exécution

La direction générale des services de l'université de Bordeaux est chargée de l'exécution de la présente décision et elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaires de l'université de Bordeaux.

Fait à Talence, le 5 janvier 2026

Dean Lewis
Président de l'université de Bordeaux

